

Chantier des femmes immigrantes au Québec

Réalités et enjeux et défis touchant différentes dimensions de la vie des femmes immigrantes (santé, emploi, éducation, famille)

Un mot sur le Centre d'Action Bénévole de Montréal-Nord (CAB) et du Service d'accompagnement aux nouveaux arrivants (SANA)

Créé en 1984, le CAB a pour mission première de : Promouvoir l'action bénévole et susciter l'engagement citoyen sur le territoire nord montréalais.

Créé en 1994, le SANA est un service du CAB ayant comme objectif principal d'accompagner les personnes immigrantes au Québec de manière à faciliter leur intégration et leur pleine participation au pays d'accueil. Sachant que le bénévolat est un facteur clé de l'intégration

Le SANA reçoit l'appui financier du MIFI (ministère de l'Immigration et de la Francisation et de l'Intégration) à travers le programme PASI (Programme d'Accompagnement et de Soutien à l'Intégration).

Les statuts d'immigration ciblés sont : **Résident permanent, travailleur temporaire étudiant étranger, réfugié accepté et citoyen canadien.**

Grâce au partenariat avec le CIUSS, mesures 3.1 Milieux de vie favorables, programme petite enfance et famille, le CAB accompagne quelques familles demandeuses d'Asile. C'est dans ce cadre que j'ai rencontré Mme Fulcior, qui témoigne.

Qui sont ces femmes immigrantes rencontrées au SANA ?

Elles arrivent au Québec dans la catégorie de :

Immigration économique : résidente permanente: travailleuses qualifiées,

Immigration temporaire en qualité de : étudiantes étrangères, travailleuses temporaires

Ou encore comme : **demandeuses d'asile (DA)**...pour demande protection du Canada, en quête de statut de réfugié.

À noter que, ces dernières ne rentrent pas dans le mandat soutenu par le MIFI vu que le statut des DA est de **la compétence fédérale.**

Elles sont monoparentales, en couple, avec ou sans enfants

J'ai choisi de mettre l'emphase sur les femmes demandeuses d'asile pour les raisons suivantes :

1. Les défis rencontrés (particularités)

Guerre, zone de conflit, longue traversée (4-7 pays) avant d'arriver au Canada. Un vrai parcours du combattant ;

Parcours difficile : guerre, camp de réfugié, viols, persécutions, craintes, multiples déplacements parfois clandestins, ...

Deuil à tout point de vue (décès des êtres chers, absence et sans nouvelles, séparation déchirantes, abandon matériel, ...);

Douleurs, angoisses, peurs, solitude, désespoir, regret, ...

Santé physique et mentale, fragiles ;

Famille laissée en arrière ;

Arrivée sur le sol canadien en situation d'irrégularité ;

Instabilité, inquiétude face l'imprévu, l'inconnu

2. LE Processus de détermination du statut de réfugié

--> **acceptée** ---demande statut de résident permanent

Dépôt de la demande » **Recevabilité** ----- » Audience à la CISR

----- » **refusée**----- **demande de Recours**

24 mois pour la demande d'asile et 12 mois pour les appels, 36 mois et plus pour la demande humanitaire

3. Les enjeux à signaler

- Perte de repères;
- Barrières linguistiques;
- Logement : insalubrité, exigüité, prix exorbitants ;
- Violences conjugales (surtout pour celles qui sont en processus e parrainage par leur conjoint) ;
- Isolement social (n'ont pas de réseau, ne participent pas aux activités organisées dans les quartiers) ;
- Santé physique, mentale et psychologique : anxiété, inquiétude, détresse
- Extrême pauvreté accentuée (augmentation du coût de la vie) : non accès à la nourriture saine ;
- Précarité d'emploi : insécurité et stress au travail (manufacturier, santé ou petite enfance) horaires difficiles, permis de travail expiré et non renouvelé à temps ;
- Précarité en matière de droit et au plan socio-économique; Accès aux allocations familiales, à la formation, aux garderies subventionnées ;

- Traitement de dossiers par Citoyenneté Immigration Canada: Délais d'attente très longs

Les objectifs d'intervention poursuivis

- Soutenir les demandeurs d'asile vers l'obtention du statut de réfugiés
- Veiller à l'accès aux services et l'amélioration des conditions de vie des individus et de la famille
- Renforcer la capacité du pouvoir d'agir de ces personnes demandeuses d'asile vers l'autonomie.

Les valeurs et les règles éthiques orientant et balisant l'intervention

Respect, dignité, justice, Confidentialité, solidarité, confiance

Informations sur les droits et signatures de consentements avec les concernées

Comment mieux les accompagner ?

Personnalisation-prendre le temps.

- Valoriser ce qu'elles sont et savent
- Leur laisser le temps de se poser, les rassurer
- Créer un lien de confiance
- Leur donner de l'espace ; les écouter (les récits sont souvent difficiles, sombres et douloureux)
- Susciter l'appui de la communauté d'origine (lieux de culte, association, ...)
- Organiser et/ ou participer à des rencontre multidisciplinaires (comités de travail)
- Si problèmes de stress post-traumatiques détectés, les orienter à l'accueil psycho social du CIUSS pour un accompagnement plus adéquat.
- Effectuer des suivis réguliers

Description des interventions sociales réalisées

Soutien social

- Accueil, écoute, compassion
- Offrir le soutien psychosocial aux demandeurs d'asile dont le vécu est souvent très complexe
- Organiser les activités socioculturelles
- Donner des ateliers de formation sur différents thèmes pour faciliter une meilleure adaptation. Exemple : Espace Parents

Soutien administratif, technique et référencement :

- Aider à comprendre le processus de la demande d'asile (Informer sur les lois, droits, procédures, étapes) et sur l'accès aux services (PFSI, permis de travail);
- Aider à compléter les formulaires;
- Collaborer avec l'avocat dans le dossier d'immigration;
- Jouer un rôle de médiateur entre divers services communautaires et gouvernementaux : employabilité, lutte contre les violences familiales, dépannage alimentaire, recherche de garderie ou halte-garderie pour les enfants, écoles, santé et services sociaux;
- Rester en étroite collaboration avec le CIUSS (programme SIPPE) dans la prise en charge de la santé des enfants;
- Présenter les différentes ressources du quartier à l'aide du bottin des ressources.

Les moyens pour améliorer ces interventions sociales

- Augmenter le financement dédié aux groupes communautaires pour consolider leurs services d'information, d'orientation et d'accompagnement des demandeurs d'asile pour l'ensemble des démarches d'installation;
- Favoriser un meilleur accès à la francisation, à la formation professionnelle et à l'éducation aux adultes;
- Évaluer l'employabilité et les possibilités d'arrimage avec des besoins en main d'œuvre au Québec;
- Permettre l'accès aux mêmes programmes, services et allocations d'insertion en emploi que les immigrants économiques; et l'accès aux garderies subventionnées. Cette dernière mesure est essentielle pour assurer l'accès des femmes demandeuses d'asile au marché du travail;
- Prévoir des programmes garantissant l'accès aux soins de santé partout au Québec sur présentation du PFSI ainsi que l'accès sans frais à l'ensemble des services psychosociaux offerts dans le réseau public;
- Améliorer le financement du système d'aide juridique pour les procédures de demande d'asile;
- Le gouvernement du Canada devrait prendre des mesures pour accélérer le traitement des procédures liées au statut de réfugié, à la résidence permanente et à la réunification familiale.

L'accompagnement bien que complexe, reste toujours motivant car nous observons une grande détermination de part des personnes accompagnées. Elles sont résilientes. De grandes dames !